

Un.e référent.e des marchés et des commerces non sédentaires pour son service Commerce et Animation du Centre-Ville (cadre d'emplois des adjoints techniques et administratifs)

Sous l'autorité de la Responsable du service, vous êtes le.la garant.e de l'organisation des marchés et faites appliquer les règlements en place par votre présence sur le terrain. Interlocuteur.rice privilégié.e des commerçants non sédentaires, vous faites le lien entre ces derniers et les services de la Ville et constituez un relais d'informations utiles à l'évolution des marchés et des animations. Vous prenez plus particulièrement en charge les missions suivantes :

- le suivi de l'instruction des demandes des commerçants non sédentaires, marchés, muguet, chrysanthèmes et boutiques alimentaires
- le suivi et la mise à jour des dossiers individuels des commerçants non sédentaires
- l'accueil et le placement des commerçants non sédentaires
- le recouvrement des droits de place (en abonnement et à la journée)
- la mise en oeuvre et la tenue de la régie
- la coordination de l'intervention des services techniques
- l'élaboration d'un bilan mensuel pour les marchés
- la correspondance administrative du service à destination des associations et des commerçants non sédentaires
- l'accompagnement de l'association des commerçants des marchés
- l'accueil et l'orientation du public se présentant au Point Information Commerçant
- la participation à l'organisation, la mise en place et la bonne tenue des animations portées par le service (Apéros de la Halle, Fête de la bière, Marché aux fleurs, Féeries de Noël ...)

Formations et expériences requises

- Permis B exigé
- Maîtrise des outils bureautiques (word et excel)
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et des marchés
- Pratique d'une régie comptable et notions de comptabilité
- Grandes qualités relationnelles
- Capacité à gérer des situations conflictuelles
- Bonne expression orale et écrite
- Capacités d'organisation et rigueur
- Réactivité, sens de l'adaptation, esprit d'initiative
- Capacités à rendre compte et au travail en transversalité

Infos pratiques

Particularités du poste :

Prise de poste dès 6h45 du matin le mercredi et 5h30 le samedi, travail le dimanche (2h, 2 fois par mois)

Travail en soirée et les week-ends avec aménagement d'horaires spécifiques les jours de marché ou animations

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + adhésion au CNAS + participation à la garantie maintien de salaire.

Comment postuler ?

Merci d'adresser votre candidature lettre de motivation avec un C.V. et la copie des diplômes à :

Madame la Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 7 bis, avenue de Champagne BP 505, 51331 Epernay cedex.

Ou par voie électronique : recrutement@epernay-agglo.fr

[postuler en ligne](#)

Documents

[referent.e-marches-commerces-non-sedentaires.pdf](#)